

01 mar 2012 -16:36

Appartient à [Conseil des ministres du 1er mars 2012](#)

Plan national de sécurité 2012-2015

Sur proposition de Mmes Joëlle Milquet, ministre de l'Intérieur, et Annemie Turtelboom, ministre de la Justice, le Conseil des ministres a approuvé trois plans visant à assurer la sécurité des citoyens.

Le Plan national de sécurité 2012-2015 a vu le jour à l'initiative de la police fédérale et en collaboration avec les services du SPF Intérieur, du SPF Justice, de la Commission permanente Police locale et du Collège des Procureurs généraux. Le plan a reçu un avis positif de la part du ministre compétent pour la Sécurité routière et le Conseil fédéral de police.

Le plan d'action en matière de lutte contre le trafic d'armes à feu renforce les initiatives qui ont déjà été prises mais qui n'étaient pas considérées comme prioritaires dans le précédent plan de sécurité. Il constitue en outre la base pour définir une nouvelle politique criminelle, coordonner la lutte et renforcer la coopération internationale.

Enfin, le Conseil des ministres a approuvé les points d'action qui ont été considérés comme essentiels après l'analyse des événements survenus à Liège :

- l'extension de la surveillance des multirécidivistes
- la lutte contre l'économie illégale
- la politique de prévention

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première
ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.justice.belgium.be>